

# Procès-verbal du conseil communal de Vuarrens le 6 décembre 2011

Bureau du conseil : Patrick Vallotton, président, Daniel Zürcher, vice-président, Cédric Charlet, scrutateur, Raphaël Pedrazzini, scrutateur, Jean-Marc Meylan, secrétaire.

Municipalité: Daniel Bridel, Syndic, Hermann Gerber, Alain Roy, Jean-Philippe Buffat, Michel Auberson, Jean-Pierre Mitard, Philippe Russo

Conseil : Effectif : 35 / Quorum : 18 / Présents 30 / Excusés : 5 / Absent : 0 / Majorité : 16

	Sujets	Qui	Quoi / comment	Décisions
1	Bienvenue et ordre du jour	P. Vallotton	Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée pour le dernier conseil de l'année. L'OJ ne suscite pas de commentaire. Il est adopté.	Séance ouverte à 20h.  L'OJ est adopté
2	PV du 1.11.2011	P. Vallotton	Le PV étant dorénavant joint à la convocation, il n'est pas lu en séance. Ne suscitant aucune question ni commentaire, il est adopté.	Le PV est adopté
3	Communications du Conseil	P. Vallotton	Saluant le public, il signale que des places ont été prévues sur les côtés de la salle, pour mieux entendre les débats, mais les présents souhaitent rester en-haut.  <b>Info sur l'organisation du conseil des commissions et du budget :</b> Suite à une rencontre entre le bureau et la municipalité, plusieurs clarifications sont présentées :  <b>Pour les commissions:</b>	
	<b>Délais ultimes</b>	<b>Activités</b>		<b>Responsables</b>
	-5 semaines avec conseil communal	Annonce du sujet + no du préavis		Municipalité
	-4 semaines avant conseil communal	Nomination de la commission		Conseil (bureau)

		Impression et envoi des courriers avis de commission (avis, liste des membres, débours)	Conseil (bureau)
		Prise de contact entre la municipalité et le président de commission et proposition de min. 3 dates de séance	Municipalité
		Organisation de la séance et choix de la date (transmission au municipal concerné)	Conseil (président de commission)
	-3 semaines avant conseil communal	Envoi du préavis municipal au bureau du conseil (pour convocations)	Municipalité
	-1 semaine avant la séance de commission	Envoi du préavis municipal aux membres de la commission	Municipalité
		Séance(s) de commission	Conseil (président de commission)
	-5 jours avant séance du conseil communal	Transmission du rapport de commission au bureau ainsi qu'au municipal concerné (signé par 1 membre au moins)	Conseil (1er membre de commission)
		Séance du conseil communal	Conseil (Bureau)
		<b>Pour le budget et les comptes :</b>	
	15.nov	remise du budget de l'année suivante	Municipalité
	15.déc	Vote sur le budget de l'année suivante	Conseil
	31.mai	Remise des comptes de l'année précédente	Municipalité

			30.juin	Votre sur les comptes de l'année précédente	Conseil		
			<p><b>Pour les envois des convocations et documents :</b>          La distribution continuera à se faire par poste. L'OJ sera affiché au pilier public. Les rapports de commissions seront toujours lus en séance, mais mis à disposition 15 min. avant le début du conseil.          Si quelqu'un souhaite recevoir les rapports par mail 48h avant le conseil les membres peuvent le demander au bureau.          Ce fonctionnement sera testé une année, avant d'éventuelles adaptations.</p> <p><b>Date des conseils 2012 (mardi à 20 h.): 13.3.12, 12.6.12, 30.10.12, 4.12.12.</b></p>				
4	Communications de la municipalité	D. Bridel	<p><b>Fusion des communes :</b> le 17 novembre la municipalité s'est rendue à Bercher pour l'étude d'un projet de fusion à 9 communes. Pour diverses raisons, le périmètre de la fusion n'a pas pu être défini ce soir-là. La prochaine séance aura lieu le 21 février 2012, pour définir le périmètre, désigner les membres du comité de pilotage, ainsi que les groupes de travail.</p>				
4	Communications de la municipalité	J.-P. Mitard	<p><b>Projet de plan d'investissement de la législature :</b> (voir document joint à la convocation) Le plan permettra de visualiser le futur, pour la municipalité et pour le conseil communal. Il s'agit d'un document qui informe tout en étant un tableau de bord. Cela doit permettre d'anticiper sur les investissements de la législature. Le tableau comporte deux colonnes par année, en vert les investissements minimaux auxquels la commune pourra difficilement échapper, même en temps de rigueur budgétaire, et en blanc les investissements qui pourraient être faits sans restriction budgétaire. Le total des 5 années cumulées d'investissements minimaux est de 1'431'000.- et le total des investissements moins impératifs est de 1'204'000.-, pour un total global de 2'635'000.- Ces chiffres permettent d'anticiper sur les investissements. Chaque année il y a env. 200'000.- d'investissements incompressibles. Ensuite il y a des investissements plus lourds : la Step en 2013, qui est impératif, et les bâtiments, ce qui est plus incertain, pour un minimum impératif de 24'000.-, mais qui pourraient aller jusqu'à 580'000.-          Ce document n'est pas présenté pour prendre des décisions à cette séance, c'est pourquoi il vous est présenté dans les communications. Il permettra une vision d'ensemble pour prioriser les investissements, et faire des choix, car à l'évidence la commune n'a pas les moyens d'investir 2.6 millions durant la législature. Le but est d'avoir toujours quelques années d'avance, et de ne pas attendre la fin de la législature pour anticiper sur les années suivantes.</p>				
4	Discussion	P. Vallotton	Ajoute que ce point correspond à une exigence du règlement du conseil sur les investissements.				
5	Budget 2012	P. Vallotton	Le préavis ayant été envoyé aux conseillers il n'est pas lu. La parole est donnée à la commission des finances.				

5	Rapport de la commission des finances	J.-M. Buffat (lu par P. Favez)	<p>La commission s'est réunie le 15 novembre en présence du Syndic et du municipal des finances et le 22 novembre en présence du municipal des eaux. La commission a pris note que tout investissement engendre un préavis et a trouvé entente avec la municipalité pour qu'à l'avenir le projet d'investissement soit rediscuté chaque année avant l'établissement du budget afin de déterminer quels investissements en-dessous de 50'000.- méritent un préavis. La commission s'est interrogée sur l'achat en 2012 d'une saleuse pour 25'000.-, alors que l'achat en 2011 du nouveau véhicule polyvalent pour 75'000.- devait permettre le déneigement. Le municipal concerné les a informé que cet achat est dû à des nouvelles directives cantonales sur la distribution du sel par m2. La commission constate que le poste eau est à nouveau déficitaire, et demande à la municipalité de fournir des propositions pour que ce poste soit équilibré en 2012, en faisant appliquer au mieux le principe du consommateur-payeur. Il est aussi relevé que l'investissement pour les ralentisseurs de trafic fera l'objet d'un préavis. La commission salue l'établissement d'un plan quinquennal, nécessaire pour la planification des investissements. La commission pense qu'il devrait être mis à jour chaque année pour une durée de 5 ans, sans tenir compte de la fin de la législature. Cette année la présentation du budget était succincte, ne comportant pas les colonnes de comparaison avec le budget en cours et les comptes de l'année passée. Demande est faite que ce soit le cas l'année prochaine. Il est aussi demandé que soient joints au budget des commentaires indiquant les modifications notables ou les nouveaux éléments. La commission souligne que la municipalité fait preuve d'une gestion rigoureuse avec les moyens dont elle dispose. La commission propose au conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.</p>	
5	Municipalité	J.-P. Mitard	<p>Il remercie la commission des finances pour la collaboration fructueuse.  Il signale une erreur au poste administration de 6'000.- (8000.- à la place de 2000.-). Le résultat final est donc de 8'000.-. Le budget est meilleur que craint notamment grâce aux changements des contrats hypothécaires dès juillet 2012. Il signale que tout investissement inférieur à 50'000.-, sera amorti en une fois sur l'année en cours, ce sera par exemple le cas pour les ralentisseurs (23'000.-).  Un survol rapide des postes du budget est fait, et il admet qu'il aurait été utile de faire apparaître les chiffres de l'année passée, c'est pourquoi il les commente.  <u>Administration générale</u> : charges en légère baisse, alors que les revenus restent stables  <u>Finances</u> : Stable par rapport aux chiffres 2010, et légère hausse par rapport au budget 2011.  <u>Domaines et bâtiments</u> : légère baisse des charges, la commune ayant été parcimonieuse en terme d'entretien des bâtiments, et les revenus sont stables.  <u>Les travaux</u> : légères baisse des charges, légère augmentation des revenus, pour une raison technique, car une somme a été prélevée du compte pour travaux futurs.  <u>Instruction publique et cultes</u> : augmentation logique en lien avec l'augmentation de la population.  <u>Police</u> : contrairement à ce qui était attendu, la répartition a été négative pour les petites communes. A ce sujet l'union des communes vaudoises s'est manifestée auprès du canton.  <u>Sécurité sociale</u> : en légère hausse.  <u>Services industriels</u> : comme demandé par la commission des finances, une analyse sera faite sur le secteur eau dès le 1<sup>er</sup> semestre.  Se met à disposition pour les questions.</p>	

5	Discussion	JP Ducret	L'année passée il avait déjà constaté que la gestion des forêts n'était pas optimale, et rien n'a changé : 116 h. de forêts avec des pertes, ce n'est pas compréhensible alors que les privés n'en font pas. Question : 400 m3 ont été coupés, avec un produit de 13'000.- Cela ne lui paraît pas suffisant.	
5	Discussion	JP Mitard	De manière générale, depuis 20-25 ans, la logique de l'exploitation des forêts coûte plus que cela ne rapporte, car le marché du bois a changé drastiquement. A moins de faire à toute petite échelle, il est difficile, voir impossible d'être bénéficiaire.	
5	Discussion	H Gerber	Depuis que nous avons un bail à ferme, c'est le Triage qui gère les forêts communales. Le déficit est dû aux jeunes forêts (Lothar, 99), qui coûtent sans rien rapporter. Sans le fond commun créé après Lothar, il y a dix ans que la forêt serait déficitaire, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à l'année passée. Quand il y a un déficit lié à la forêt, il n'est pas net, car la RPT en tient compte, et la commune retouche de l'argent. Les privés qui ont un contrat de gestion perdent aussi de l'argent. Il n'y a quasiment plus de privés qui s'en occupent seul. La commune peut faire le choix de ne pas entretenir la forêt, et toucher des subventions via Eco-bois. Mais il ne pense pas que ce soit une solution pour la commune de laisser la forêt vieillir ainsi. Si le bail à ferme est remis en question, la commune sera perdante. Toutes les communes de la région ont fusionné leurs forêts pour obtenir de meilleures subventions. Si Vuarrens se retirait, avec ses 117 ha., nous n'aurions pas autant qu'actuellement.	
5	Discussion	G. Buffat	Demande si la commune ne pourrait pas organiser des ventes sur pied sans passer par le Triage, les acheteurs s'occupant de prendre le bois eux-mêmes. Cela serait plus avantageux pour la commune.	
5	Discussion	H. Gerber	Cela s'est fait dans d'autres villages, mais de façon insatisfaisante, quand les acheteurs travaillent mal, c'est le Triage qui doit effectuer le façonnage, et remettre en état. Il rappelle que le triage participe à la formation des apprentis, et qu'il faut leur donner du travail. La commune est copropriétaire et ne peut pas demander à des personnes extérieures de faire ce travail. Le volume coupé ne permet pas d'envisager une autre solution.	
5	Discussion	F. Verly	Il pense que le Triage n'est pas un mauvais système. Mais les comptes sont négatifs, et les communes de l'association devraient demander à la société de faire mieux, d'être plus exigeante, comme c'est le cas pour les autres postes du budget.	
5	Discussion	H. Gerber	Si on part avec cette optique, ce ne sera plus le même travail qui sera effectué, car la moitié du domaine ne sera plus entretenu, ni bien géré. Dans 10 ans il n'y aurait plus rien à couper. Si c'est un choix que la commune veut faire, il faut être conscient des risques. Il rappelle qu'une forêt coûte durant 10-15 ans, avant de rapporter.	

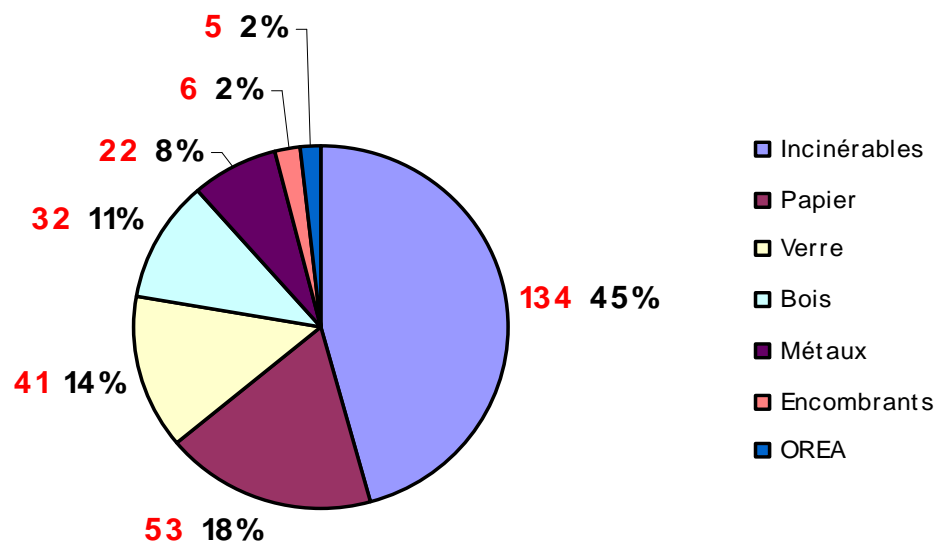
5	Discussion	J Lampo	Les recettes fiscales ne semblent pas avoir suivi l'augmentation marquée de la population.	
5	Discussion	JP Mitard	En parallèle à l'augmentation de la population le taux d'imposition a passé de 79 à 73, ce qui explique que les recettes restent stables.	
5	Vote	P. Vallotton	<p>La parole n'étant plus demandée, le président appelle l'assemblée au vote.</p> <p><u>Le vote du président n'étant pas pris en compte lors de votation à main levée, sauf si égalité, le total des votants est de 29</u></p> <p>Oui : 28 Non : 0 Absentions : 1</p> <p>JP Mitard remercie le conseil pour sa confiance et assure que tout sera fait pour que le budget soit tenu.</p>	<b>La budget 2012 est acceptée</b>
6	Plafond d'endettement	P. Vallotton	Le préavis ayant été envoyé aux conseillers, il n'est pas lu. La parole est donnée à la commission des finances.	
6	Rapport de la commission des finances	P. Favez	La commission s'est réunie le 15 novembre en présence du Syndic et du municipal des finances et le 22 novembre en présence du municipal des eaux. La municipalité s'engageant à maintenir l'endettement significativement en dessous du plafond d'endettement, la commission estime que la prudence justifie son maintien au taux actuel. C'est pourquoi la commission propose au conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.	
6	Municipalité	J.-P. Mitard	Il précise qu'il s'agit d'une mesure technique, et que par prudence, le taux reste relativement élevé car il n'y a pas encore une vision complète de la situation future, et il faut tenir compte de l'endettement actuel.	
6	Vote	P. Vallotton	<p>La parole n'étant pas demandée, le président appelle l'assemblée au vote.</p> <p><u>Le vote du président n'étant pas pris en compte lors de votation à main levée, sauf si égalité, le total des votants est de 29</u></p> <p>Oui : 29 Non : .</p>	

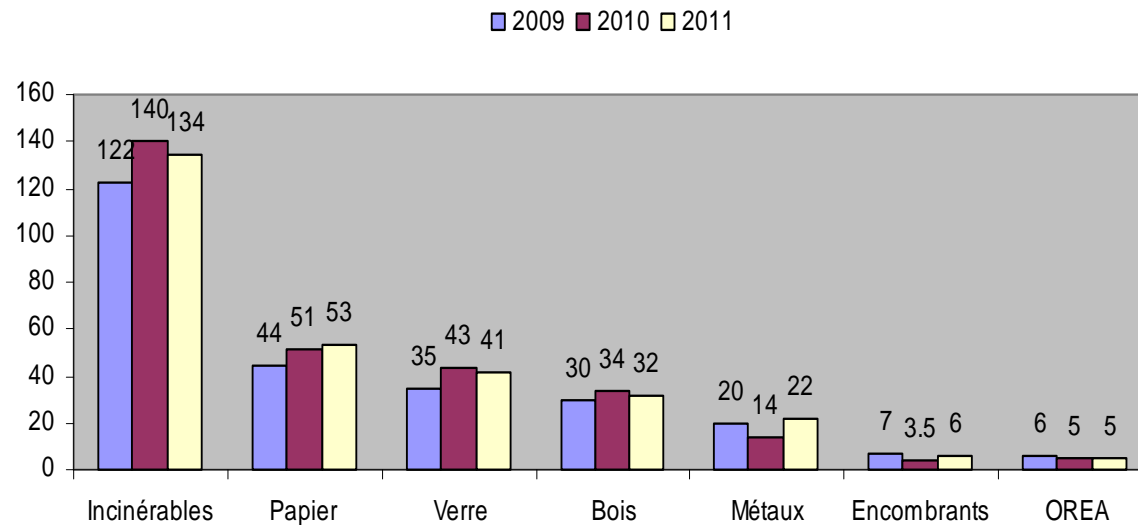
			<p>Absentions : .</p> <p>JP Mitard remercie le conseil pour son unanimité.</p>	<b>L'arrêté d'impôt 2012 est accepté</b>
7	<b>Rapport des dicastères</b>	Ph. Russo	<p><u>Pompier</u> : le 7 juin dernier le conseil général a décidé l'intégration au SDIS Gros de Vaud. Il n'y aura plus de local pompier ni d'exercice à Vuarrens. Les hommes feront partie du détachement d'appuis (DAP), formés de Oppens, Orzens, Pailly, Essertines, Vuarrens, et sera mobilisé à Essertines dans des locaux qui ne sont à ce jour pas encore été vraiment affectés. Le détachement de premier secours (DPS) est à Bercher et à Echallens. Un suivi sera donné au prochain conseil.</p> <p><u>PC</u> : Cugy et Morrens ont rejoint l'organisation régionale de protection civile du gros de vaud (ORPC). L'ORPC est disponible gratuitement pour des travaux utiles aux communes, dans la mesure où nous leur fournissons le matériel. Cette année ils ont aménagé les alentours du refuge, et d'autres travaux feront l'objet d'une demande en 2012.</p> <p><u>Miliaires</u> : Il remercie la société de Tir pour son bon travail, sa bonne gestion et la remise des rapports à l'armée dans les délais. Il remercie M. Cyril Chevalley président sortant et souhaite plein de courage et de plaisir dans son activité au nouveau président, Cédric Buffat.</p> <p>Il annonce les personnes qui seront libérées des cours obligatoires, il s'agit de Messieurs Patrick Vallotton, Sylvain Buffat, Jacques Gonet, Fabian Thevenaz, qui seront conviés à un repas de remerciements par la commune. Le 5.12.11, un déploiement d'artillerie s'est fait au village, la raison en est qu'un simple exercice s'est transformé en inspection à laquelle Mme de Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat s'est jointe, arrivant en hélicoptère. Le restaurant du village l'a accueillie pour le repas de midi.</p> <p><u>Police</u> : Introduction d'un nouveau programme informatique, portail cantonal de manifestations (POCAMA). Il permet de signaler toutes les manifestations, mêmes petites, le site comprenant toutes les indications pour les annoncer. Toutes les sociétés du village ont été informées et les premiers retours de celles-ci sont positifs. Concernant la police elle-même, il y a eu quelques petites remises à l'ordre pour le respect de places de parc, ou de nuisances sonores, etc. Oralement ou par simple courrier, les problèmes ont toujours pu être réglés et les lois respectées.</p> <p><u>Social</u> : Il est allé à l'inauguration des nouveaux locaux du CMS d'Echallens (Ch. du Petit Record 5). Le CMS s'occupe de donner des soins à domicile, prise de médicaments, livrer des repas, aide aux jeunes familles, aide sociale, etc. Ils sont déjà en manque d'effectif, par rapport aux heures à fournir à leur clients.</p> <p>Cette année, Mme Ruchy, mère de Mme Esther Krieger, a fêté ses 90 ans, la municipalité lui souhaite de rester parmi nous encore de nombreuses années. En 2012, trois personnes fêteront leur 90 ans, la municipalité se réjouit de leur rendre visite à cette occasion.</p> <p>Le 26.12, il ira, accompagné de M. Auberson et du Syndic faire une visite aux habitants du village hébergés dans des EMS, Mme Presentacion Jubenteny et M. Charly Brot à Echallens, et Mme Irène Goy à Goumoëns, pour leur souhaiter les vœux de la commune avec un petit cadeau.</p> <p>En l'honneur de M. Albert Gonnet, ancien membre du conseil général, décédé le 3 décembre, une minute de</p>	

			silence debout est respectée.	
7	Rapport des dicastères	M. Auberson	<p><u>Bâtiments</u> : au mois de février le chauffage de la grande salle a été changé et a passé du Mazout au gaz, la citerne a été désaffectée. A fin juin la protection civil est venue pendant 3 jours et ils ont réalisé les travaux suivants au refuge : élagué les sapins, création d'un chemin en dur pour aller aux WC, refait la place pour les grillades, rechargé toute la place qui est devant le refuge. En même temps que les travaux de la PC il a été installé l'éclairage par panneaux solaires.</p> <p>A l'occasion d'un changement de locataire, l'appartement du bâtiment, place no 3, a été rafraîchi. Pour le reste des bâtiments il n'y a eu que de l'entretien ordinaire.</p> <p><u>Voirie et matériels</u> : Achat d'un tracteur polyvalent marque Holder livré par la maison Bernard Frei de Fleurier, équipé d'une faucheuse frontale et d'un bac de ramassage pour l'herbe ainsi que 2 jeux de roues, un pour l'hiver plus étroit avec des chaînes à neige, et des pneus plus large pour la tonte. Pour le reste des véhicules il n'y a eu que de l'entretien ordinaire.</p> <p><u>Instruction publique et culte</u> : Concernant l'association scolaire intercommunale de l'établissement Bercher Pailly, (ASIBP) l'étude pour le rachat du collège de Pailly suit son cour, mais à signaler que cela fait plus de deux ans que c'est à l'étude. Avec la nouvelle municipalité de Pailly la motivation a été démontrée de régler au plus vite ce dossier. Pour le projet d'agrandissement des Sept Fontaines à Bercher l'étude et en cour pour deux projets, le premier pour fermer les 2 extrémités des préaux du collège existant et créer ainsi deux classes supplémentaires. Le deuxième, créer une salle de gymnastique de type « F 4 Plus » qui comprend deux salles de gymnastique, d'une grandeur compatible avec le futur projet de construction d'un nouveau collège qui comptera 16 classes.</p>	7
7	Rapport des dicastères	H. Gerber	<p><u>Domaines</u> : pas de problème avec les bailleurs.</p> <p><u>Forêts</u> : un manque d'eau, mais stabilité pour le Bostryche, et les soins aux jeunes plantations ont été faits pour atteindre les cibles maximales pour toucher les subsides, et la convention d'effort « 2bis » a été atteinte. Pour le marquage il a été marqué 480 m3 au lieu dit Bois de la Ville, et au Chemin des Millères. Divers travaux ont été faits pour l'étang du Broillet qui était à réparer, le chemin des Millères a bénéficié d'une réfection, et la piste des Bétonnières avance aussi.</p> <p>Pour le triage du Buron, il y a eu des changements, le projet de fusions n'a pas été retenu et a été transformé en une SARL qui uni maintenant les deux équipes, plus le matériel, sous le même toit, ce qui simplifie la gestion.</p> <p><u>Route</u> : un nouveau tapis a été posé sur la route de Vuarrengele.</p> <p>Pour ce qui est des modérateurs de trafic, le projet ne peut pas être considéré comme acquis tant que certains usagers ne respectent pas le matériel, allant jusqu'à le détériorer, ce qui a obligé la municipalité à déposer plainte pour dommage à la propriété. Pour l'éclairage public l'entretien habituel a été fait, avec le remplacement de 28 sources lumineuses.</p>	
7	Rapport des dicastères	A. Roy	<u>Déchetterie</u> : répartition des déchets en 2011, et évolution 2009-10-11 :	



### Prévisions pour 2011





Il remercie la population de Vuarrens qui joue bien le jeu en triant ses déchets, cela a un impact financier positif.

Parcs et promenades : hors l'entretien habituel, il y a eu l'installation de distributeurs de sacs pour déjections canines. Il est possible d'en poser encore, et pour cela il attend des propositions, se tenant à disposition pour en parler.

Terrain de foot : il remercie le comité du FC Nord-Gros-de-Vaud pour la bonne collaboration durant les travaux et la flexibilité des entraîneurs qui ont dû modifier le lieu des entraînements et de certains matchs, et il remercie également la population d'avoir respecté les interdictions d'usage durant cette période. Le but est de le maintenir en bon état le plus longtemps possible.

Cimetière : installation du jardin du souvenir, dont les détails se trouvent sur le Vuarrens-info.

Place de jeu : les installations ont vieilli et pour la sécurité des enfants, des travaux devront être faits en 2012.

Il remercie le conseil et adresse ses meilleurs vœux pour 2012.

7	Rapport des dicastères	J.-P. Mitard	Il rappelle qu'il a été élu en juillet, et qu'il y a eu beaucoup de travail pour entrer dans ses fonctions, notamment réunir toutes les informations lui ayant permis, en collaboration avec la commission des finances, d'établir un plan d'investissement de législature, le budget 2011, la finalisation des comptes 2010, et la renégociation des emprunts hypothécaires dès juillet 2012. Il espère trouver avec ses collègues des conditions financières viables pour qu'il continue de faire bon vivre à Vuarrens.	
7	Rapport des dicastères	J.-Ph. Buffat	<p><u>Epuration</u> :</p> <p>Les analyses de charges polluantes arrivant à la Step continuent à être effectuées, afin de finaliser le projet que le Bureau Chevalier a préparé.</p> <p>Il espère pouvoir présenter quelque chose de concret pour le conseil de juin ou septembre 2012.</p> <p>D'autre part, il a été procédé au contrôle de mise en séparatif d'une grande partie du côté ouest de la route d'Echallens.</p> <p><u>Eau</u> :</p> <p>Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'adhésion à l'AIAE est effective. La pression du réseau d'eau du village a été équilibrée avec celle de l'AIAE.</p> <p>Quelques problèmes de mini-bulles dans l'eau chez les consommateurs ont été constatés, dus en partie aux travaux effectués sur les conduites et d'autre part semble-t-il à l'introduction de l'eau de Villars Mendraz dans le réseau sans passer par les cuves du réservoir.</p> <p>Quelques fuites ont été à déplorer notamment chez des privés.</p> <p>Pour 2012, il y aura la poursuite de la réalisation des extensions et bouclages prévus dans le plan directeur de distribution d'eau.</p>	
7	Rapport des dicastères	D. Bridel	<p>Ce deuxième semestre de l'année a été riche en apprentissage, de part sa nouvelle fonction, il lui a fallut apprendre au mieux le règlement des constructions (que peut on faire en zone village ?, ou en zone intermédiaire ? ou encore en zone agricole ?). Depuis juillet à ce jour, il a présidé 20 séances de municipalité les lundis soir où le tour de chaque dicastère est fait.</p> <p>Concernant les constructions, en collaboration avec le STI d'Echallens, il a été délivré 16 permis d'habiter. En 2009, il y a eu 10 mises à l'enquête, pour 2010 ce fut 14 mises à l'enquête et pour cette année ce ne sont pas moins de 21 mises à l'enquête qui ont été déposées. Actuellement, il y a le quartier Les Contours où se construit 8 villas, puis la troisième étape En Chollet où 7 villas seront construites l'année prochaine. Que se soit de la rénovation, de la transformation ou une nouvelle habitation, 5 chantiers sont également en cours sur la commune.</p> <p>Au nom de la municipalité, il remercie chaque conseiller et conseillère pour sa présence au sein de ce conseil communal durant cette année. Il remercie également les personnes qui ont œuvrés dans une commission pour leur dévouement et leur investissement. Il adresse également un merci aux membres du bureau du Conseil, aux scrutateurs et au Président pour la gestion des tâches confiées, ainsi que leur présence pour les dépouillements lors des récentes votations.</p>	

			Un grand merci est adressé à Madelon, la boursière et à Brigitte, la secrétaire pour leur professionnalisme, leurs connaissances et la qualité du travail fourni durant toute cette année. Grâce à Paul et à Gilles, qu'il remercie aussi, l'entretien des espaces verts, la surveillance de la STEP, le nettoyage de la grande-salle, l'entretien des fleurs, le lavage des fontaines, la mise en place des tables et des chaises pour le conseil, le déblaiement des trottoirs lorsque la neige fera son apparition, etc. Encore un merci au concierge pour l'entretien intérieur du collègue et du bureau communal, ainsi qu'aux surveillants de la déchèterie. Iwona Mas et Sylvie Roy ne sont pas oubliées, pour leur présence et la gestion de la bibliothèque le lundi soir. Pour terminer il s'adresse à ses collègues de la municipalité, pour la qualité du travail fourni cette année, pour la gestion des dossiers, l'enthousiasme et la ferveur mises, les recherches effectuées pour trouver le meilleur à proposer que se soit un achat, une réfection, une solution tout en tenant compte des moyens financiers dont ils disposent. Il dit pouvoir affirmer qu'ils forment une bonne équipe et que c'est un réel plaisir de collaborer avec eux. En conclusion, et au nom de la Municipalité, il souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'année, santé et bonheur, et souhaite que 2012 apporte à chacun ce qui peut-être désiré.	
8	Propositions individuelles	M.-A. Baumgartner	Remercie les personnes tenant à jour le site web de la commune. Il demande pourquoi le dernier PV, pas encore approuvé, est déjà sur le site.	
8	Discussion	P. Vallotton	Cela ne doit pas être le cas. Va vérifier.	
8	Propositions individuelles	JF Buffat	La forêt ne paie pas, car les chemins ne sont pas ouverts l'hiver.	
	Discussion	H. Gerber	Le chemin de Millère a été fermé, mais si nécessaire, il est possible sur demande, de l'ouvrir pour que les privés puissent y aller. Il a été fermé à cause des dégâts faits par le passage des chevaux.	
8	Propositions individuelles	Marendaz	Impôt sur les chiens : Il est bien que des sacs soient mis à disposition, mais quand ces derniers sont laissés dans les champs, cela ne va pas. Faudrait-il les amender 300.- pour que cela cesse ?	
8	Discussion	P. Vallotton	Le message a été entendu, et cela sera dans le PV de ce conseil.	
	Clôture du conseil	P. Vallotton	La parole n'étant plus demandée, le président remercie tout le monde de sa participation, et les employés communaux pour la mise en place de la salle. Il souhaite de belles fêtes à tous, et invite l'assemblée à la verrée préparée pour ce dernier conseil de l'année. La séance est levée à 21h20.	<b>Fin du conseil à 21h20.</b>

PV adopté par le conseil communal le .....2012

Le président:

Le secrétaire: